

Enquête sur les pratiques des fermes d'élevage - Plan d'échantillonnage

Il fallait déclarer les résultats de l'enquête pour chacune des 12 régions écologiques (décrites ci-dessous) définies dans le Système canadien d'éco-stratification comme ayant des attributs communs tels que les conditions agronomiques, climatiques et de sols.

Les 12 régions utilisées pour la stratification du plan d'échantillonnage de l'enquête sont :

- 1) Écozone maritime de l'Atlantique
- 2) Écorégion des basses-terres du Saint-Laurent
- 3) Écorégions de l'arche de Frontenac et de Manitoulin-Lac Simcoe
- 4) Écorégion des basses terres du lac Érié
- 5) Écozone du bouclier boréal
- 6) Zone de sols bruns (écorégions Prairies mixtes et Hautes terres de Cyprès)
- 7) Zone de sols brun foncé (écorégions Prairies mixtes humides et Prairies à fétuques)
- 8) Zone de sols noirs (écorégions Forêt-parc à trembles et des Hautes terres du sud-ouest du Manitoba)
- 9) Écorégion de la plaine du lac Manitoba
- 10) Écozone des plaines boréales
- 11) Écozone de la Cordillère montagnarde
- 12) Écozone maritime du Pacifique

Population cible

La population cible de l'Enquête sur les pratiques des fermes d'élevage comprenait toutes les fermes actives au Canada dont les ventes étaient de 10 000 \$ ou plus selon le Recensement de l'agriculture de 2001 qui contribuaient à 95 % du total du nombre d'animaux d'élevage pour chaque type de bétail et de volaille. Pour des raisons opérationnelles, les types de fermes suivants ont été exclus : les fermes d'établissement institutionnel (prisons, stations de recherches, collèges), les fermes situées sur des réserves indiennes, les petites fermes qui contribuaient à 5 % du total du nombre d'animaux d'élevage pour chaque type de bétail et de volaille, les fermes qui n'avaient pas de stocks d'animaux d'élevage au moment du Recensement de l'agriculture de 2001, et les fermes situées au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

Stratification

La base de sondage a été mise à jour à partir du nombre d'animaux d'élevage pour le sous-ensemble des exploitations agricoles qui ont aussi répondu à l'Enquête sur le bétail de juillet 2005. La base de sondage a été divisée en 6 groupes pouvant se chevaucher : bovins de boucherie, bovins laitiers, porcs, poulets à rôtir, œufs et dindons et dindes. Chaque groupe a été stratifié selon leur région et le nombre d'animaux (exploitations de grande, moyenne ou petite taille).

Répartition de l'échantillon

La taille de l'échantillon total a été établie à 4 800 fermes en se basant sur le budget, le taux de réponse anticipé de 60 %, le niveau de précision ciblé et les demandes d'AAC. Les coefficients de variations (CV) cibles, établis selon le nombre de têtes, ont été utilisés pour établir des tailles d'échantillon anticipées comme décrit ci-dessous :

| Échantillon | Fermes | Taille de l'échantillon optimale | CV cible (%) | Échantillon supplémentaire d'AAC | Taille de l'échantillon total |
|---------------------|--|----------------------------------|--------------|----------------------------------|-------------------------------|
| | contribuant à 95 % du nombre d'animaux | | | | |
| Bovins de boucherie | 68 269 | 1 951 | 4,0 | 260 | 2 211 |
| Bovins laitiers | 16 856 | 625 | 4,5 | 160 | 785 |
| Porcs | 5 787 | 1 103 | 4,0 | 90 | 1 193 |
| Œufs | 1 447 | 216 | 8,0 | 40 | 256 |
| Poulets à rôtir | 1 765 | 174 | 8,0 | 50 | 224 |
| Dindons et dindes | 329 | 131 | 8,0 | 0 | 131 |

Sélection de l'échantillon

Les exploitations ont été choisies de façon aléatoire dans chaque strate. Les plus grandes fermes ont été sélectionnées dans l'échantillon avec certitude (strate des fermes « à tirage complet » du sous-groupe l'échantillon). Les autres fermes ont été choisies selon une probabilité connue de faire partie de l'échantillon (fermes « à tirage partiel »). La stratégie d'échantillonnage assurait pour les fermes ayant plus d'un type de bétail ou de volaille qu'elle soit choisie que pour un seul type.

Le processus de sélection a aussi été restreint afin de réduire le fardeau de réponse en tentant d'éliminer le chevauchement avec d'autres enquêtes.

Il y avait trois types de chevauchement qui devaient être contrôlés :

1. Chevauchement à l'intérieur de cette enquête : chevauchement entre les fermes choisies qui ont différents types de bétail et de volaille;
2. Chevauchement avec d'autres enquêtes : chevauchement entre les fermes choisies pour cette enquête qui étaient également choisies pour l'Enquête sur le bétail de janvier 2006 (EBJ); et
3. Chevauchement entre programmes : chevauchement entre les fermes choisies pour cette enquête et celles faisant partie du programme de collecte de Statistique Canada auprès des grandes entreprises agricoles.

Parmi les fermes de petite et moyenne taille, il était possible de réduire le chevauchement à l'intérieur de cette enquête en la substituant par une autre ferme ayant les mêmes caractéristiques. Le chevauchement pour les fermes de grande taille ne pouvait pas toujours être évité. Afin de réduire le chevauchement avec d'autres enquêtes, les fermes de petite et moyenne taille faisant également partie de l'EBJ n'ont pas été retenues dans les cas où il y avait un nombre suffisant d'unités sans chevauchement disponibles.

Environ 200 fermes participantes au programme Statistiques sur les grandes entreprises agricoles (SGEA) ont été choisies. Certaines de ces fermes ayant demandé de n'être enquêtées qu'une seule fois par an pour toutes les enquêtes agricoles n'ont pas été choisies afin de respecter ces ententes négociées à l'avance.